



**HAL**  
open science

# Note sur l'évaluation des enjeux biologiques du secteur du Vallon du Vivier (76) dans un projet de création de RNN

Lilian Léonard

► **To cite this version:**

Lilian Léonard. Note sur l'évaluation des enjeux biologiques du secteur du Vallon du Vivier (76) dans un projet de création de RNN. Patrinat (AFB-CNRS-MNHN). 2018, pp.10. mnhn-04276709

**HAL Id: mnhn-04276709**

**<https://mnhn.hal.science/mnhn-04276709>**

Submitted on 9 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

 <p>UMS PATRIMOINE NATUREL CENTRE D'EXPERTISE ET DE DONNÉES AFB • CNRS • MNHN</p>	<b>Note sur l'évaluation des enjeux biologiques du secteur du Vallon du Vivier (76) dans un projet de création de RNN</b>
Date : 30 novembre 2018	
Rédacteur : Lilian Léonard	Experts mobilisés (UMS PatriNat) : Arnaud Horellou : Coléoptères saproxyliques Pascal Dupont : Lépidoptères et Diptères Syrphidae. Sébastien Leblond : Bryophytes Vincent Gaudillat : Flore et habitats

## 1 Contexte

Le Vallon du Vivier a été classé Réserve Naturelle Volontaire (RNV) en 1998. Le site est en instance de reclassement en Réserve naturelle régionale depuis 2003 et a été inscrit au programme d'action de la Stratégie de création d'aires protégées (SCAP) pour la Haute-Normandie officialisé par le Ministère en charge de l'Environnement en octobre 2013. Ce projet de reclassement n'a, à ce jour, pas encore aboutit et la DREAL souhaite reprendre le pilotage du projet en proposant un classement en Réserve Naturelle Nationale (RNN). Le périmètre précis du projet n'est à ce jour pas établi

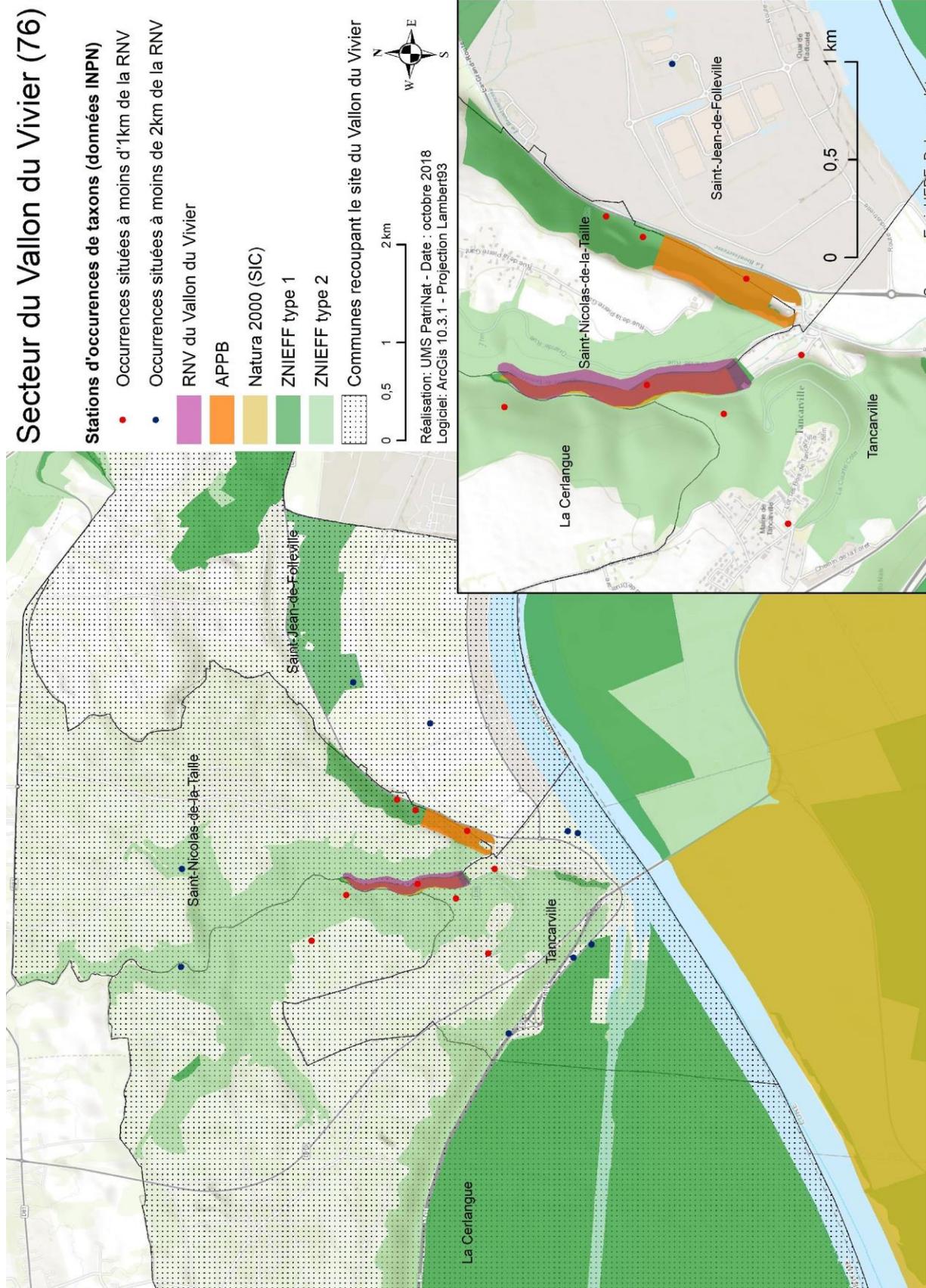
Dans ce cadre, la DREAL Normandie a sollicité l'expertise de l'UMS PatriNat sur des enjeux biologiques particuliers du secteur dans lequel s'inscrit l'ancienne RNV (syrphes, coléoptères saproxyliques et bryophytiques), pré-identifiés à partir de ressources documentaires et de rapports d'études.

Les conclusions de cette note sont fondées sur l'examen par des experts de l'UMS des documents communiqués par la DREAL complétés par les informations issues du programme ZNIEFF et Natura 2000 et une extraction des données d'occurrences de taxons de l'INPN pour ce secteur.

Cette note vise à rendre compte de l'avis des experts sur l'intérêt patrimonial des espèces (entomologiques et bryophytiques) et des habitats connus sur le site, en le replaçant dans son contexte régional, national ou biogéographique. En l'absence d'information, elle ne traite pas des pressions, menaces ou évolutions défavorables qui s'exerceraient sur ces espèces et pourraient constituer des arguments à la mise en place d'une réserve.

Cette note compile les avis des différents experts de l'UMS sollicités selon leur domaine de compétence naturaliste : Arnaud Horellou (Coléoptères saproxyliques), Pascal Dupont (Lépidoptères et Diptères Syrphidae), Sébastien Leblond (Bryophytes), Vincent Gaudillat (Flore et habitats).

## 2 Carte de localisation



## Note sur l'évaluation des enjeux biologiques du secteur du Vallon du Vivier (76) dans un projet de création de RNN

Le vallon du Vivier est un petit vallon étroit d'une longueur de 1,4 km qui débouche sur la Seine et situé sur la commune de Tancarville (76). Le fond de vallon d'une largeur de 50 m est une propriété du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) depuis les années 70. L'acte d'acquisition mentionne le Parc Naturel Régional (PNR) de Brotonne. Le vallon est également pour partie désigné depuis 2003 comme site NATURA 2000 ([FR2300147 - Val Églantier](#)) avec pour animateur le PNR des Boucles de la Seine normande.

Le secteur du Vallon du Vivier est concerné par 3 types de zonages qui se superposent en grande majorité mais qui possèdent chacun un périmètre de taille différente.

- Site Natura 2000 : 9,94 ha
- ZNIEFF de type 1 : 11 ha
- ZNIEFF de type 2 : 542,79 ha
- Ancienne RNV du Vallon du Vivier : 16,8 ha

Un APPB est également situé en périphérie proche (250 m) au sud-est du site.

### 3 Sources de données utilisées

Nous avons procédé à l'analyse des sources de données (articles, rapports) fournies par la DREAL et complétées par l'extraction de l'INPN des stations d'occurrences de taxon localisées au point GPS dans la maille (10kmL93E051N693) de la RNV du Vallon du Vivier et jusqu'à 2km autour de son périmètre. Les données de synthèse d'occurrences de taxons à la commune ou à la maille n'ont pas été retenues. Les formulaires de données de la ZNIEFF 230000891 - Le vallon du vivier à Tancarville et du site Natura 2000 FR2300147 - Val Églantier ont également été intégrés à cette compilation de données.

Cette compilation a permis de dresser une liste de 669 espèces dont 67% d'Hexapodes (Coléoptères, Diptères et Lépidoptères) et 25% de plantes.

Le tableau ci-dessous synthétise le nombre d'espèces et les groupes taxonomiques considérés par les différentes sources d'informations utilisées.

Source	Nombre d'espèces	Groupes taxonomiques	Nombre d'habitats
WERNER J., MAHEVAS T., PREY T. & VANOT M. (2009) - Les Bryophytes du « Val Églantier » ou « vallon du Vivier » près de Tancarville (Seine-Maritime, Haute-Normandie, France). <i>Bulletin de la Société Géologique de Normandie et des Amis du Muséum du Havre</i> , tome 96, fasc. 1, p. 149-166.	115	Bryophytes	
Rapport d'étude de Benoit DODELIN de 2017 : Coléoptères Saproxyliques du territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande - Sites du Vallon du Vivier, des bocages de Berville-sur-Seine, de Saint-Martin-de-Boscherville et de la forêt de Brotonne	213	Coléoptères Saproxyliques	
Export de la base de données STERNE fournie par le PNR des Boucles de la Seine	259	Majoritairement hexapodes (Coléoptères, Diptères, Lépidoptères et Odonates)	

Note sur l'évaluation des enjeux biologiques du secteur du Vallon du Vivier (76) dans un projet de création de RNN

Rapport d'étude de Simon GAUDET et Bérengère GIRARD (PNR des Boucle de la Seine) de 2016 : Étude de l'intégrité écologique du Vallon du Vivier via la méthode Syrph the net	111	Diptères	
Formulaire ZNIEFF 230000891 - LE VALLON DU VIVIER À TANCARVILLE (source INPN)	24	Multi taxons dont mammifères, oiseaux et plantes	7
Formulaire standard de données (FSD) du site Natura 2000 FR2300147 - Val Églantier	6	Multi taxons dont mammifères, poissons, invertébrés et plantes	3
Extraction des données d'occurrences d'espèces (données point GPS) de l'INPN localisées au maximum à 1 km du périmètre du site Natura 2000 FR2300147 - Val Églantier	25	Multi-taxons dont oiseaux, poissons, mammifères,	
Extraction des données d'occurrences d'espèces (données point GPS) de l'INPN localisées au maximum à 2 km du périmètre du site Natura 2000 FR2300147 - Val Églantier	70	mollusques et plantes	
<b>Total général</b>	<b>669</b>		

#### 4 Bilan sur les espèces à statut

Le tableau ci-dessous reprend les espèces possédant un statut de menace EN, CR, VU sur les listes rouges nationales et régionales. **12 espèces menacées ou vulnérables à l'échelle nationale ou régionale sont ainsi recensées.**

Les statuts sont tirés de la base de connaissance des statuts de l'INPN (BDC).

Nom valide	LRN	LRR	Source de la données d'occurrence
<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	LC,VU		Fiche Znieff
<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	CR	CR	FSD Natura 2000
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	NT	VU	Fiche Znieff + Extraction INPN
<i>Berberis vulgaris</i> L., 1753		EN	Fiche Znieff
<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)	VU		Extraction INPN
<i>Carex rostrata</i> Stokes, 1787		VU	Fiche Znieff + Extraction INPN
<i>Carex vesicaria</i> L., 1753		VU	Fiche Znieff
<i>Geum rivale</i> L., 1753		VU	Fiche Znieff
<i>Helosciadium inundatum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824		VU	Fiche Znieff + Extraction INPN
<i>Neomys fodiens</i> (Pennant, 1771)	LC	VU	Fiche Znieff
<i>Ranunculus trichophyllus</i> Chaix, 1785		VU	Fiche Znieff
<i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834		VU	Fiche Znieff + FSD Natura 2000

## 5 Données SCAP

Les données extraites de la base de données SCAP indiquent que le projet de classement en RNR est proposé sur 7 à 8 ha et justifié par la présence de 3 habitats et 1 espèce inscrits à la SCAP. Les trois habitats cités correspondent aux habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 du Val Églantier.

<i>Habitat</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• UE 91E0 : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*</li> <li>• UE 6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin</li> <li>• UE 3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion</li> </ul>
<i>Espèce</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758</li> </ul>

La liste des espèces SCAP justifiant le projet pourrait être étoffée sur la base de la liste d'espèces issue de la compilation de données réalisée dans le cadre de cette note. Les données d'occurrences sont issues soit de la fiche ZNIEFF, soit du FSD Natura 2000 ou encore de l'extraction des données d'occurrences située dans un périmètre de 1km autour de celui de la RNV du vallon du Vivier.

Espèces	Priorité SCAP	
	National	Régional
<i>Anas crecca</i> Linnaeus, 1758	1+	2+
<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	1-	2+
<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	1+	1-
<i>Anguilla anguilla</i> (Linnaeus, 1758)	1+	2+
<i>Salmo trutta</i> Linnaeus, 1758	A	
<i>Cottus gobio</i> Linnaeus, 1758	2+	2+
<i>Myotis bechsteinii</i> (Kuhl, 1817)	1+	2-

Priorité 1 : Niveau d'insuffisance majeure : réseau d'aires protégées très insuffisant ou inexistant

Priorité 2 : Niveau d'insuffisance modérée : réseau d'aires protégées à renforcer

Priorité A (Amendée) : Espèce ou habitat présentant régionalement un intérêt patrimonial et amendée à la liste nationale SCAP.

La prise en compte dans le réseau d'aires protégées est jugée insuffisante (priorité 1 ou 2)

Parmi ces 7 espèces, 5 sont notées de priorité 1 à l'échelle nationale. À l'échelle régionale, toutes ces espèces sont de priorité 2 à l'exception de *Arvicola sapidus* qui est de priorité 1 et de *Salmo trutta* qui n'est pas reprise dans la liste des espèces SCAP de Haute-Normandie.

## 6 Données sur les habitats issus de l'INPN

### 6.1 Liste des habitats d'intérêt communautaire (Natura 2000) présents sur le site

Données issues du Formulaire standard de données (FSD) du site FR2300147 - Val Eglantier, sur la base de la cartographie des habitats du site, réalisée en 2011 (DAGORN *et al.*).

3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du Callitricho-Batrachion (0.57 ha soit 6% du site)	
<b>EVALUATION</b>	<b>SOURCE DONNES</b>
<p>Représentativité : Bonne</p> <p>Superficie relative : <math>2\% \geq p &gt; 0</math></p> <p>Degré de conservation : Bonne</p> <p>Evaluation globale : Bonne</p>	<p>Année de l'inventaire : 2015</p> <p>Qualité des données : Bonne</p>
6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin (2,5 ha soit 25% du site)	
<b>EVALUATION</b>	<b>SOURCE DONNES</b>
<p>Représentativité : Bonne</p> <p>Superficie relative : <math>2\% \geq p &gt; 0</math></p> <p>Degré de conservation : Bonne</p> <p>Évaluation globale : Bonne</p>	<p>Année de l'inventaire : 2015</p> <p>Qualité des données : Bonne</p>
91E0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) * (1,9 ha soit 19% du site)	
<b>EVALUATION</b>	<b>SOURCE DONNES</b>
<p>Représentativité : Excellente</p> <p>Superficie relative : <math>2\% \geq p &gt; 0</math></p> <p>Degré de conservation : Excellente</p> <p>Évaluation globale : Excellente</p>	<p>Qualité des données : Bonne</p>

## 6.2 Liste des habitats déterminants ZNIEFF et complémentaires présents sur le site

Données issues du formulaire ZNIEFF 230000891 - le Vallon du Vivier à Tancarville (source INPN).

Milieux déterminants (CORINE biotopes)
37.1 - Communautés à Reine des prés et communautés associées Source : FRANCOIS R. (ECOTHEME) Pourcentage surfacique : 5%
41.4 - Forêts mixtes de pentes et ravins Source : FRANCOIS R. (ECOTHEME) Pourcentage surfacique : 10%
Autres milieux (CORINE biotopes)
44.13 - Forêts galeries de Saules blancs Source : FRANCOIS R. (ECOTHEME) Pourcentage surfacique : 10%
44.311 - Forêts de Frênes et d'Aulnes à Laïches Source : FRANCOIS R. (ECOTHEME) Pourcentage surfacique : 30%
44.921 - Saussaies marécageuses à Saule cendré Source : FRANCOIS R. (ECOTHEME) Pourcentage surfacique : 30%
53.14 - Roselières basses Source : FRANCOIS R. (ECOTHEME) Pourcentage surfacique : 5%
Périphérie (CORINE biotopes)
41 - Forêts caducifoliées Source : FRANCOIS R. (ECOTHEME)

Les habitats CORINE biotopes cités correspondent aux habitats d'intérêt communautaire cités dans le FSD ou dans le DOCOB. Seul l'habitat 41.4 correspond à un habitat d'intérêt communautaire non mentionné dans ces documents (FSD ou DOCOB), mais qui doit se trouver en dehors du périmètre du site Natura 2000, la Znieff étant beaucoup plus grande.

## 7 Synthèse des avis d'expertises

### 7.1 Coléoptères saproxyliques

Expert : Arnaud Horellou

En complément des conclusions de Dodelin (2017) sur la gestion du site (non-intervention et gestion des drains pour favoriser l'habitat marécageux), nous notons que **trois espèces sont particulièrement remarquables** car elles sont sub-montagnardes et présentent un isolat normand connu de longue date (Normandie et Vallée de Chevreuse en Ile-de-France).

Elles sont généralement très localisées à des sites avec un micro-climat froid. La première est liée aux prairies humides et ceintures de végétation au bord des eaux stagnantes, les deux autres sont forestières (saproxyliques), notamment liées aux hêtres en Normandie :

- *Oedemera croceicollis* Gyllenhal, 1827
- *Sinodendron cylindricum* (Linnaeus, 1758)
- *Denticollis rubens* Piller & Mitterpacher, 1783

L'espèce ci-dessous est **une donacie relativement rare**, elle aussi d'affinité sub-montagnarde, mais non classiquement référencée de Normandie. Elle est typique des caricaies de ceinture d'eau stagnantes ou de prairie très humides, et est un excellent indicateur d'état de conservation

- *Plateumaris braccata* (Scopoli, 1772)

### 7.2 Lépidoptères et Diptères Syrphidae

Expert : Pascal Dupont

#### 7.2.1 Intérêt biogéographique.

La communauté des espèces observées sur le site est caractérisée par la présence d'espèces ayant de fortes affinités continentales ou boréo-montagnardes (*Leucodonta bicoloria* (Denis & Schiffermüller, 1775) et *Anaplectoides prasina* (Denis & Schiffermüller, 1775) notamment pour les Lépidoptères ; *Cheilosia uviformis* (Becker, 1894), *Parasyrphus nigritarsis* (Zetterstedt, 1843) notamment pour les Diptères). **La présence de cette communauté sur le site le rend remarquable dans le contexte biogéographique atlantique.**

#### 7.2.2 Intérêt faunistique pour les forêts hygrophiles.

L'intérêt faunistique du site est important par **la présence d'un cortège remarquable d'espèces spécialistes des milieux forestiers hygrophiles**. Pour certaines espèces, la priorité en terme de conservation se situe à une échelle nationale (*Leucodonta bicoloria* (Denis & Schiffermüller, 1775) pour les Lépidoptères ; *Orthonevra brevicornis* (Loew, 1843), *Parasyrphus nigritarsis* (Zetterstedt, 1843) pour les Diptères). Une espèce de Syrphidae saproxylique prioritaire pour la conservation à l'échelle nationale est présente sur le site (*Myolepta potens* (Harris, 1776)).

#### 7.2.3 Intérêt faunistique pour les mégaphorbiaies.

L'intérêt faunistique du site est important par **la présence d'un cortège remarquable d'espèces spécialistes des mégaphorbiaies**. Pour certaines espèces, la **priorité en terme de conservation se situe à une échelle nationale** (*Lacanobia splendens* (Hübner, 1808) pour les Lépidoptères ; *Cheilosia cynocephala* Loew, 1840, *Anasimyia lineata* (Fabricius, 1787), *Cheilosia uviformis* (Becker, 1894), *Neoscia interrupta* (Meigen, 1822), *Platycheirus aurolateralis* Stubbs, 2002 pour les Diptères).

### Intérêt faunistique pour les Roselières.

Ce type de milieu est actuellement peu étendu sur le site. Cependant, des **espèces de Lépidoptères associées à ce type de milieu et prioritaires pour la conservation à l'échelle nationale** sont présentes (*Senta flammea* (Curtis, 1828) et *Thumatha senex* (Hübner, 1808))

### 7.3 Bryophytes

Expert : Sébastien Leblond

Deux inventaires bryologiques ont été réalisés en 1984 et 2006-07 sur le site du Vallon du Vivier (76). Ces deux inventaires ont mis en évidence une **grande richesse bryologique** avec 89 espèces de Bryidae (mousses) et 27 de Marchantiidae (hépatiques). **Ces 116 taxons représentent un quart de la bryoflore actuellement connue en Haute Normandie.**

L'absence de liste rouge nationale et régionale ainsi que de carte de répartition des espèces au plan national, rend difficile toute discussion sur la patrimonialité des espèces. Néanmoins différentes observations relevées permettent de discuter de l'importance du site au niveau bryologique. En effet, le site présente :

- Une **très grande diversité de niches écologiques et de micro habitats** susceptibles d'accueillir des bryophytes depuis les substrats acides (humus brut des chênaie-hêtraies acidophiles) jusqu'aux substrats calcaires (parois de blocs calcaires).
- Une forte proportion d'hépatiques par rapport aux mousses ; ce ratio favorable, est le signe de la proximité avec l'océan mais aussi d'un **milieu naturel peu perturbé**.
- Une part importante de taxons (sub)océaniques qui est bien **supérieure au ratio calculé pour la région d'Étretat et pour toute la Normandie**.
- **Des bryophytes remarquables car rares en Haute-Normandie** dont deux hépatiques uniquement observées sur ce site (*Solenostoma sphaerocarpum* (Hook.) Steph., *Pedinophyllum interruptum* (Nees) Kaal.).
- **Une bryophyte protégée au niveau régional** (Arrêté du 3 avril 1990 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Haute-Normandie complétant la liste nationale ; NOR: PRME9061200A) : *Hookeria lucens* (Hedw.) Sm.

### 7.4 Flore et habitats

Expert : Vincent Gaudillat

À ce jour, les régions ayant travaillé sur la valeur patrimoniale des habitats restent peu nombreuses. L'évaluation de l'originalité et de l'intérêt biologique des habitats du site est par conséquent peu aisée.

Il peut toutefois être signalé que **les trois habitats d'intérêt communautaire cités dans le DOCOB du site Natura 2000 sont des habitats largement répandus sur le territoire métropolitain**. Les états de conservation rapportés pour la région atlantique en 2013 sont : favorable pour l'habitat 3260, défavorable inadéquat pour 6430 et défavorable mauvais pour 91E0. Pour ce dernier habitat, le fait que **le site abrite une station avec un excellent état de conservation constitue un élément intéressant à prendre en compte**. Parallèlement, une attention est sans doute à porter sur les habitats rares à *Thelypteris palustris*, que ce soit la roselière à *Thelypteris* ou l'aulnaie à *Thelypteris*. Côté flore on notera la présence du Thélyptéris des marais (*Thelypteris palustris*), **espèce protégée régionalement**.

## 8 Conclusion

Le secteur du Vallon du Vivier présente, pour les groupes faunistiques et les habitats considérés dans cette note, de nombreux enjeux patrimoniaux qui peuvent sans conteste justifier le classement du site en Réserve Naturelle Nationale dont le périmètre reste à définir.

Pour les invertébrés (coléoptères, lépidoptères, diptères syrphidae), les cortèges sont originaux et remarquables avec la présence de plusieurs espèces à caractères continentales, sub- ou boréo-montagnardes dans un contexte atlantique.

Considérant le très bon état de conservation et leurs proportions de surfaces, les habitats de mégaphorbiaies et de forêts alluviales donnent au secteur du Vallon du Vivier et à la région normande une responsabilité forte pour la conservation de ces habitats à l'échelle biogéographique et nationale. Ces enjeux patrimoniaux sont renforcés par la présence de cortèges entomologiques remarquables et spécialisés pour ces deux habitats (notamment lépidoptères et diptères).

Concernant les bryophytes, le site possède une richesse spécifique importante par rapport à l'ensemble des espèces connues en Haute-Normandie. Malgré l'absence de Liste rouge des bryophytes nationaux et régionaux pour évaluer d'éventuels enjeux de conservation ou de menace, le site possède deux espèces rares et remarquables et une espèce protégée régionalement. Le cortège d'espèces bryologiques, d'une grande diversité, est la conséquence de la présence des milieux naturels peu perturbés et renvoi au bon état de conservation des habitats cités précédemment notamment à caractère marécageux.